Le Petit Magnytillois

Les 29 enfants de la maternelle ont remporté une coupe, et de nombreux autres cadeaux pour avoir participé au concours des Écoles fleuries.

L'opération écoles fleuries est organisée depuis plus de 40 ans par les délégués départementaux de l'Éducation Nationale avec le soutien du ministère de l'Éducation Nationale. C'est un projet éducatif d'apprentissage par le jardinage et un éveil à la nature et à l'environnement.

Le jury des écoles fleuries était venu évaluer et apprécier le 17 juin le travail des enfants de la maternelle, et le mercredi 21 septembre, ce même jury remettait en guise de prix un diplôme à chaque enfant, et pour l'école un hôtel à insectes, un figuier à planter et des outils de jardin, des graines de fleurs à planter.
Ce prix récompense aussi le projet scolaire mené tout au long de l'année par la directrice Fabienne Savany pour donner goût au jardin, faire découvrir les insectes, les oiseaux et plus généralement un respect de la nature.
La nouvelle génération s'intéresse activement à l'environnement du village !

L'Edito du Maire

SOBRIETE, le mot a été lâché par le président de la république et sa demande :
« être au rendez-vous de la solidarité et de la sobriété », « chacun a son rôle à jouer », et même « on doit tous se bouger ! ».
Le message est clair pour faire face à la crise énergétique mais aussi à toutes les autres urgences et transitions écologiques, climatiques, alimentaires et financières. Il faut « changer les comportements ».

Il n'est pas question de rigueur, ni de privation mais de consommer différemment, raisonnablement et sainement.
Par exemple, le retour à une agriculture et une alimentation saine, respectueuse des ressources est déjà engagé depuis des années avec l'AMAP et le maraîchage bio que la commune entend développer bien plus encore.

La sobriété est déjà appliquée à Magny et ce depuis 2010 avec l'extinction partielle de l'éclairage public la nuit, avec des trottoirs non bitumés…
Les bâtiments communaux bien dimensionnés et polyvalents ont des coûts de fonctionnement et des consommations, certes améliorables mais déjà très mutualisés.
La gestion des finances communales a toujours été sobre et calculée au plus juste, ce qui permet de programmer régulièrement des investissements utiles au village.

Cette sobriété donne du caractère au village qui est prisé par les promoteurs qui en vantent les vertus dans les opérations programmées d'urbanisme ; Sobriété foncière aussi dans le développement du village qui allie préservation des terres agricoles et maintien de la population autour de 900 habitants.

Cette sobriété n'empêche pas une vie animée du village avec un dynamisme retrouvé, des associations qui proposent de nombreuses activités nouvelles en complément des manifestations de la municipalité.

A Magny, on fait rimer sobriété avec vitalité et sérénité,
Pour un village durable agréable.

La commune s'embellit

Avec ses deux bancs en pierre taillée, le parvis et l'enclos devant la mairie ont reçu leur touche finale. Désormais, il s'agira de travailler tout l'espace derrière la mairie.

Le carrefour de l'Abbayotte et ses arbustes donnent de la couleur.

Le carrefour de la rue Jeannin a fière allure avec son massif fleuri.

Et cet été, la rue du Rouilleux s'est refait une beauté.

Et bientôt ce sera le tour du mur de soutien tout au long de la Norges.
Un passage où il est bon de prendre son temps…
au fil de l'eau ou à contre-courant,
à vélo, en voiture, à pied,
c'est comme vous voulez.

Ce sont les promoteurs qui le disent !

LE CŒUR DE VILLAGE

« Coeur de Magny » est une résidence sécurisée de 12 appartements avec balcon ou terrasse, à l'architecture contemporaine, élégante et sobre, conçue à taille humaine et tournée vers le bien-vivre.

Sa localisation idéale au cœur du village dans un cadre naturel préservé au bord de la rivière la Norges, tout en restant en connexion directe avec Dijon en fait un bien d'exception :
à la fois niché dans un cocon et proche de toutes les commodités.

L'équilibre de vie parfait entre le calme du village et la connexion directe avec la métropole !

(extrait de la plaquette de communication de Coop Habitat)

Ce projet de construction est porté par Coop Habitat à l'emplacement de l'actuelle ferme Sarasin, la commune portera le projet d'aménagement de la place centrale du village, reliant l'école élémentaire en passant par la passerelle, à la mairie et à l'école maternelle.

LES CARRÉS DES POIRIERS VERTS

*Le bonheur, vous connaissez ? Vous pourriez bien le rencontrer aux Carrés des Poiriers Verts ! Le cadre est bucolique, **entre étangs, champs et forêts**, mais vous profitez dans le même temps, tout près, de toutes les commodités nécessaires au quotidien et d'un maximum de loisirs…! Ici, la vie est vraiment belle.*

PROGRAMME IMMOBILIER NEUF A MAGNY-SUR-TILLE (rue de Malte)

*À 15 minutes de Dijon et de sa vie trépidante, Magny-sur-Tille offre un **cadre exceptionnel à votre quotidien**. Bucolique, il est aussi très pratique, avec un appréciable réseau de bus et la proximité immédiate de l'A31 et de l'A39 ainsi que de toutes les commodités indispensables : zone commerciale de Quetigny à 13 minutes, et collège, lycée, pharmacie, coiffeur, etc., à 8 minutes. Mieux : vous profitez sur la commune, notamment, d'une boulangerie et d'une école primaire avec périscolaire. Notez aussi le beau dynamisme des associations locales !*

(extraits de la plaquette de communication du Carré de l'Habitat)

Pour plus d'information de l'opération « Carré des Poiriers Verts » voir le site internet communal.

Urbanisme : le PLUi-HD a été modifié

Depuis le 1° mai, les modifications mineures du PLUi-HD sont en vigueur, notamment pour Magny-sur-Tille :

- Autoriser des équipements publics compatibles avec la zone naturelle (Npe) sur le lac de la Tille et à l'entrée nord du village (parking benne à verre).
- Adaptation du règlement de voirie et des distances d'implantation au vu des expériences sur le terrain.
- Adaptation de la typologie des habitats pour certaines OAP (Opération d'Aménagement Programmée.

Un été animé à Magny

Après deux années calmes, il a enfin été possible pour la commission animation et certaines associations d'organiser des moments de convivialité pour le bien de tous.

17 juin : fête de la musique, animée par le duo West Coast et avec une restauration proposée par les Lutins de Magny, au profit des écoles.

1er juillet : fête de l'école.

Pour rien au monde, ils auraient donné leur place sur la nouvelle scène de la salle des fêtes !

Tous nos écoliers ont chanté et dansé devant leurs parents sur le thème de la protection de la planète, orchestrés magistralement par l'équipe enseignante.

Puis l'association des parents d'élèves les lutins de Magny ont réjoui les 200 personnes avec de nombreux Stands de jeux

8 juillet : soirée jeux à la médiathèque. Une vingtaine de Magnytillois de tous âges se sont retrouvés à la médiathèque pour partager des jeux de société.

Une soirée intergénérationnelle très agréable, faite de rires et de belles rencontres !

Une nouvelle soirée est prévue, **jeudi 27 octobre**.

Bal du 13 juillet : 130 habitants ont profité du buffet gratuit organisé et servi par la municipalité. Derrière la nouvelle scène de la salle des fêtes, ils ont dansé sous les lampions au son de la musique du bal animé par le duo Blue Night.

Un bon moment de partage et de convivialité !

Reprise en septembre de l'activité "marche des séniors"

C'est dans un climat convivial que s'est tenue, le jeudi 15 septembre, en Mairie, la réunion qui a permis à chacun(e) de s'exprimer sur la planification et organisation des sorties à Magny-sur-Tille et ses environs.
Les jours de marche sont programmés une semaine sur deux les lundi et vendredi après-midi à 14 heures.
Le groupe accueillera avec plaisir les personnes intéressées qui peuvent s'adresser au secrétariat de Mairie qui fera suivre.

Sarbacane à Magny

Lors du forum des associations, MTA a permis à certains de s'exercer au tir à la Sarbacane.
Cette activité permet de développer de nombreuses facultés telles que l'attention ou la maîtrise de la respiration par exemple. Elle sera uniquement destinée à un public adulte.

Forum des associations

Le 3 septembre, la municipalité et les associations ont organisé un forum pour présenter aux Magnytillois les propositions d'activités pour l'année à venir.
La médiathèque et l'Espace Public Numérique (cours d'informatiques) étaient également présents.
Cela a été aussi l'occasion pour chacun en cette rentrée de se retrouver, d'échanger et de partager un moment convivial.

Les associations présentes au forum :

Le ***FC Magny*** est un club de foot familial qui accueille les enfants de 5 à 13 ans. Entrainements le mardi de 18h00 à 19h30 selon les niveaux.
Cette année ouverture d'une section baby-foot à partir de 3 ans le samedi de 10h30 à 11h30 sur le terrain omnisports vers la salle des fêtes.
Contacts : Anthony Jacquelin (06 15 75 15 88) / Patrick Patin (06 17 81 28 22).

L'association ***Les Lutins de Magny*** (parents d'élèves) organise de nombreuses manifestations dont les bénéfices servent à aider au financement des voyages scolaires ou projets pédagogiques.
Contact : Julie Gaudin (06 11 14 13 09).

L'association ***Paniers de la Tille*** est née de la volonté de personnes soucieuses de consommer bio et local et propose des souscriptions à des paniers bio de légumes, produits laitiers, pain, etc...
Contacts : amapgny@gmail.com ou page Facebook : Paniers de la Tille.

MTA (Magny sur Tille Animation), est une association organisant diverses animations sur la commune de Magny, avec trois sections :

- « M'Théâtre » : troupe de théâtre amateur, qui propose une représentation de ses pièces en novembre de chaque année.
- « M'Ta Photo » un mardi sur 2 à la Médiathèque à 20h (à partir du 20/09).

Contact : claude.robe2@orange.fr

- « Sarbacane » : une séance d'essai est proposée le mardi 27 septembre de 18h30 à 20 h à la salle des fêtes, puis deux séances mensuelles.

Contacts : Camille Maire 06 85 97 59 52 ou Serge Berthelot 06 68 85 60 99.

Après deux ans d'absence ***Magny sports loisirs*** revient avec diverses activités dynamiques et innovantes pour tous les âges : yoga, crossfit, hip-hop, pilates, renforcement musculaire.
Venez faire le sport qui vous plaît avec tapis, baskets… et bonne humeur !
Contact : Gaëlle Gayrard 06 87 75 77 29.

Magny Pêche : l'association gère un étang communal pour offrir un cadre naturel de qualité et s'adonner à la pêche en toute quiétude.
Elle organise l'empoissonnement et 2 lâchers de truites en mars et en octobre.
Contact : Antoine Lukec 06 18 52 41 40.

D'autres associations existent à Magny mais n'étaient pas présentes au forum**.**
Vous pouvez les retrouver sur le site internet https://magny-sur-tille.fr

Bientôt la nouvelle pièce de M'Théâtre :

Les nouveaux décors sont en voie de finition, les acteurs répètent leurs textes et leur mise en scène. C'est la dernière ligne droite des préparatifs, pour vous présenter la nouvelle pièce intitulée « ***Alors Arlette, heureuse ?*** » ☺
Amis de M'Théâtre, réservez les dates dans vos agendas dès à présent !

- Samedi 19 novembre, Vendredi 25 novembre, Samedi 26 novembre, Vendredi 2 décembre, Samedi 3 décembre tous en soirée à 20H30
- Et le Dimanche 20 novembre dans l'après-midi à15H00.

Sur réservation uniquement auprès de Corinne :
06.10.56.30.70 ou 03.80.31.55.27.
Tarifs : 8 € pour les adultes et 6 € pour les enfants jusqu'à 16 ans inclus.

Des Applications utiles à télécharger

Des applications à télécharger pour vous faciliter le quotidien :

➢ L'application « **on Dijon** » vous permet :

- De signaler aux services de Dijon Métropole des problèmes de déchets ménagers, d'eau et d'assainissement, d'éclairage public, de voirie….
- De retrouver les services utiles
- De prendre rendez-vous auprès d'une mairie agréée pour refaire votre carte d'identité ou votre passeport
- De consulter l'agenda des manifestations de Dijon Métropole

➢ L'application « **mon service déchets** » vous permet :

- De connaître les jours de collecte
- De faire une demande : pour réparation de bacs, pour faire une demande d'enlèvement d'objets encombrants
- De demander un composteur
- De faire un signalement : pour un oubli de collecte, pour avertir d'un dépôt sauvage

➢ Et toujours l'application « **Illiwap** » pour avoir en temps réel les informations communales. 717 abonnés !

Rentrée scolaire et périscolaire

La rentrée s'est bien déroulée avec la même équipe d'enseignants et des effectifs légèrement en baisse : 74 élèves pour les quatre classes de notre école primaire qui regroupe maternelles et élémentaires.
Grosse amélioration pour le périscolaire et la cantine appréciée par les parents: un site internet dédié a été ouvert aux familles qui peuvent inscrire de chez eux, et à tout moment leur(s) enfant(s) au périscolaire du matin, du soir et à la cantine. Retrouvez toutes les informations sur le site communal **« magny-sur-tille.fr »**, dans la rubrique « les services ».

Départ de Sylvie, arrivée de Valérie

Sylvie quitte la médiathèque au 1° octobre. Un grand merci à elle pour son implication au sein de la médiathèque depuis août 2018.
Valérie, déjà présente gracieusement depuis un an, la remplacera, accompagnée de la même équipe de bénévoles.
Cela implique des changements d'horaires (indiqués en dernière page).

Carnet magnytillois

Naissances :

- Élie AMBROSIONI 28/04/2022
- Clémentine MORAINE BAILLY 12/05/2022
- Margot DIDIER 17/05/2022

Mariage :

- Aurélie MICHELOT et Jean-Baptiste BERNARD 30/07/2022
- Agnès BOURÉ et Boris IAROVAY 31/08/2022

Décès :

- Marie GOUTTE née NOVEL 13/06/2022
- Patrick PAGÈS 12/07/2022

Agenda magnytillois

- Conseil municipal : le 5 octobre à 18h30
- Samedi 15 octobre : le jour de la nuit à 19h45
  (départ de la médiathèque)
- Samedi 19 novembre au 3 décembre : 6 séances de théâtre
  (salle des fêtes)
- Samedi 11 décembre : marché de Noël des Lutins (salle des fêtes)

Consultez le site internet de la commune : « magny-sur-tille.fr » et téléchargez « illiwap » sur votre smartphone pour une information en temps réel.

Ouverture et coordonnées du Secrétariat de mairie :

1 rue de l'Abreuvoir – Tél : 03.80.47.97.07 - mairie.magny-sur-tille@wanadoo.fr

Lundi :	9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
Mardi, mercredi et jeudi :	8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00

Ouverture et coordonnées de la médiathèque:

5 rue de Brûlée - Tél : 03.80.42.81.24 - magnylecture@laposte.net

À partir du 3 octobre, les horaires changent :

Mardi	16h30 - 19h00
Mercredi	16h30 - 19h00
Jeudi	16h30 - 19h00
Samedi	10h00 - 12h00 (le 2° samedi du mois)

Le maire reçoit tous les jours sur RDV, contact 03.80.47.97.07
Permanence des élus chaque mercredi de 18h30 à 19h30

Travail réalisé par N Bourny, JM Bourgeon, M Grandgeorges, I Couette, A Garnery.